

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16 décembre 2024

Rapport de l'Onape

Les derniers chiffres de référence de l'accueil des jeunes enfants

OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA PETITE ENFANCE

L'accueil des jeunes enfants

Édition 2024



Dans la perspective de la mise en place du service public de la petite enfance, prévue à partir de janvier prochain, l'Observatoire national de la petite enfance publie son [rapport annuel](#) sur [caf.fr](#). Piloté par la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf), en partenariat avec plusieurs institutions productrices de statistiques publiques, il dresse un état des lieux de l'accueil du jeune enfant.

Combien de places en crèches et auprès des assistantes maternelles sont disponibles ? Combien d'enfants de moins de 3 ans sont accueillis ? A quel mode d'accueil les familles confient-ils leurs enfants ? L'Onape livre les données de référence dans son rapport, composé de 15 fiches sur quatre thématiques : le portrait démographique des enfants, les usages des modes de garde par les familles, l'offre d'accueil formel et les financements.

Les nouveautés 2024

- Une étude dédiée à la qualité de l'accueil et les enseignements de l'évaluation de huit dispositifs qui mettent le bien-être et le développement de l'enfant au cœur des pratiques d'accueil.
- Une fiche dédiée aux micro-crèches financées par la Prestation d'accueil du jeune enfant (Paje), avec, pour la première fois, des éléments chiffrés sur ce mode d'accueil en croissance. Il complète ainsi le rapport de l'Igas sur le sujet publié en janvier 2024.
- Une synthèse des résultats issue de l'enquête Modes de garde et d'accueil de la DREES sur l'accueil des enfants en situation de handicap.

La confirmation des tendances

- En 2022, 1 312 000 places d'accueil sont proposées aux familles, soit une hausse de 0,4 % par rapport à 2021. Le taux de couverture s'établit à 60,3 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, soit une hausse de 0,9 point par rapport à 2021 dans un contexte de baisse des naissances et du nombre d'enfants de moins de 3 ans.
- Les assistantes maternelles restent l'offre principale d'accueil formel, mais elles continuent à diminuer du fait de la baisse de leurs effectifs. En 2023, elles étaient 227 000 à accueillir un enfant de moins de 3 ans, soit 4,3 % de moins que l'année précédente.
- L'offre d'accueil en crèche progresse, portée par les créations de places dans les micro-crèches financées par la Paje, dont le nombre a augmenté de près de 12 % en 2023.

Contacts Presse

Virginie RAULT - 07 78 95 49 90

Julien PRADINES - 06 15 95 78 79

presse@cnaf.fr

Suivez notre actualité sur [@cnaf_actus](#)

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles.

En versant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits, les Caf soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, elles accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de personnes dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales.

- La scolarisation à l'âge de 2 ans est en diminution constante depuis la rentrée 2017. A la rentrée 2023, le nombre d'enfants concernés a baissé de 5,3 % par rapport à 2022. Le taux de scolarisation des enfants de 2 ans atteint 9,3 %.
- Les dépenses publiques consacrées à l'accueil des jeunes enfants progressent de 4,1% en 2023 et s'élèvent à 16,7 milliards d'euros. Les deux tiers sont financés par les Caf, aux côtés des collectivités locales et de l'Etat. Cette proportion varie fortement selon le mode d'accueil considéré.

Pour télécharger et consulter l'ensemble du rapport « [L'accueil des jeunes enfants. Edition 2024](#) » de [l'Observatoire national de la petite enfance](#), rendez-vous dans l'espace Professionnels/Etudes et international sur [caf.fr](#)

L'Observatoire national de la petite enfance



Piloté par la Cnaf, l'Observatoire national de la petite enfance (Onape) associe l'ensemble des services statistiques et d'études des institutions impliquées dans l'analyse des politiques de la petite enfance : la Drees, l'Urssaf Caisse nationale, l'Insee, le ministère de l'Education nationale, et la Mutualité sociale agricole.

La présentation de l'Onape et ses rapports sont en ligne sur [caf.fr/professionnels/Etudes et international/Onape](#).

Contacts Presse

Virginie RAULT - 07 78 95 49 90

Julien PRADINES - 06 15 95 78 79

presse@cnaf.fr

Suivez notre actualité sur [@cnaf_actus](#)

Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles.

En versant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits, les Caf soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, elles accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de personnes dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales.